ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconstruction du commissariat d'Epernay

Question orale n° 85

Texte de la question

M. Éric Girardin appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la circonscription de sécurité publique d'Epernay qui couvre 30 000 habitants et traite 3 500 dossiers par an. La capitale du Champagne accueille des centaines de milliers de touristes venus visiter ses grandes maisons, ses vignes et ses caves. Compte tenu de l'évolution urbaine, il est probable que la zone de police soit étendue dans les prochaines années. Le commissariat actuel compte 78 fonctionnaires. Malheureusement, le commissariat est très vétuste, il a été aménagé dans une maison du XIXème siècle dont la configuration ne permet pas d'accueillir le public et de travailler dans de bonnes conditions. Il accumule les problèmes importants : fuite d'eau, chaudière en panne et cela donne une image négative de la police nationale. Des problèmes de sécurité et de fonctionnalité importants se posent. Des travaux de rénovation ou d'amélioration de l'existant ont lieu régulièrement mais ces locaux ne sont pas du tout adaptés à cette activité de sécurité publique et à l'accueil du public. La rénovation du commissariat a un coût proche de la reconstruction (6,1 millions d'euros de travaux de rénovation contre 6,4 millions pour une construction d'un nouvel équipement qui sera plus fonctionnel). La reconstruction devrait donc être privilégiée. En termes de sécurité, la configuration des locaux ne permet pas de disposer d'une vraie armurerie. Les armes sont stockées dans une armoire sécurisée à proximité de l'entrée du commissariat et du public. Des manipulations d'armes ont lieu trois fois par jour dans une salle exiguë et mal adaptée. Compte tenu des menaces terroristes et du fait qu'Epernay est une ville très touristique, cette situation est dangereuse et aucune solution ne peut être trouvée avec les locaux actuels. De même, les cellules de garde à vue sont installées en rez-de-chaussée mais elles se situent à plus de 30 mètres des gardiens, ce qui pose de très grandes difficultés pour surveiller les personnes. Sur les conditions d'accueil du public, l'exiguïté des locaux ne permet pas de recevoir le public dans de bonnes conditions, ni d'auditionner les personnes interpellées dans des conditions de confidentialité. Le manque d'espaces crée aussi de nombreuses difficultés dans le fonctionnement quotidien du commissariat. Des salles ont été transformées en lieux de stockage où on mixe les usages : entretien des armes et stockage de matériel. Afin d'optimiser l'espace, beaucoup d'agents de police ont leur bureau dans les combles aménagés de la maison. En période de forte chaleur, la température rend les conditions de travail épouvantables et inacceptables. Outre tous ces éléments, le coût de reconstruction pourrait être réduit, d'une part, par la revente du foncier actuel à proximité de l'avenue de Champagne et devrait rapporter une somme non négligeable à l'État compte tenu de sa localisation et du développement économique actuel d'Epernay. D'autre part, le coût serait également minoré par la mise à disposition gracieuse d'un terrain par la ville d'Epernay. Il lui demande la construction d'un nouveau commissariat et son inscription dans la prochaine programmation 2018-2020.

Texte de la réponse

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COMMISSARIAT À ÉPERNAY

M. le président. La parole est à M. Éric Girardin, pour exposer sa question, n° 85, relative à la construction d'un nouveau commissariat à Épernay.

M. Éric Girardin. Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, la circonscription de sécurité publique d'Épernay, dans la Marne, compte 78 policiers, couvre 30 000 habitants et traite 3 500 dossiers par an. La capitale du champagne accueille par ailleurs des centaines de milliers de touristes.

Le commissariat est très vétuste, aménagé dans une maison du XIXe siècle. Ce bâtiment est inadapté et accumule les problèmes importants : bureaux sous les combles rendant les conditions de travail impossibles en période de chaleur, accueil du public dans des locaux exigus, auditions dans des salles ne respectant pas la confidentialité…

Surtout, du point de vue de la sécurité, la configuration des espaces ne permet pas de disposer d'une vraie armurerie. Les armes sont stockées dans une armoire sécurisée d'une petite salle encombrée, à proximité de l'entrée du commissariat et du public. Des salles annexes ont été transformées en lieux de stockage où on mixe les usages : entretien des armes et matériels divers. Les cellules de garde à vue installées en rez-de-chaussée se situent à plus de 30 mètres des gardiens, entraînant une surveillance des personnes totalement inadaptée.

La rénovation du commissariat a un coût proche de celui de la reconstruction : 6,1 millions d'euros, contre 6,4 millions pour la construction d'un nouvel équipement plus fonctionnel. Ce coût pourrait être réduit, d'une part par la revente du foncier sur lequel est installé le commissariat actuel, dans un secteur recherché, à proximité de l'avenue de Champagne, foncier qui intéresse notamment la maison Moët & Chandon, pour un coût estimé à au moins 900 000 euros, et d'autre part par la mise à disposition gracieuse d'un terrain par la ville d'Épernay dont le maire, M. Franck Leroy, a proposé une emprise libre de plus de 4 000 mètres carrés dans un site très accessible au cœur de la circonscription de sécurité publique.

Le préfet de la Marne a aussi indiqué que notre commissariat figurait en tête des dossiers de cette zone. Votre cabinet a reconnu que le dossier était exemplaire – mais il date déjà de plus de dix ans !

Un grand plan triennal de rénovation des commissariats 2018-2020 est prévu et son budget est en hausse. Madame la ministre, pouvez-vous nous confirmer la construction d'un nouveau commissariat à Épernay ? Fait-il partie de cette programmation 2018-2020 ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Mme Jacqueline Gourault, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.* Monsieur le député, c'est le devoir du ministre de l'intérieur de se soucier au plus haut point des conditions de travail des policiers et de leur garantir les moyens d'accomplir leurs missions indispensables dans la plus grande efficacité et sécurité. L'État se doit d'offrir des commissariats à la hauteur des exigences d'un service public moderne et respectueux. Cette préoccupation est aussi, vous en témoignez aujourd'hui, celle des élus locaux partout sur notre territoire.

Le 18 octobre dernier, le Président de la République a fixé aux forces de sécurité intérieure les principes et objectifs de la politique de sécurité, qui repose en particulier sur des moyens accrus, mais aussi sur de nouveaux modes d'action, visant à davantage d'efficacité. C'est ainsi que le budget global de la police nationale augmente cette année de 1,9 %, soit une hausse de 138 millions d'euros. Les crédits d'investissement et de fonctionnement, si indispensables pour le quotidien des policiers, seront ainsi en augmentation.

Pour répondre à votre question, l'enveloppe consacrée à l'immobilier, au bénéfice donc des conditions de travail des policiers, augmente également en 2018, de 5 %, pour atteindre 196 millions d'euros. Ces crédits permettront en particulier de lancer un grand plan de rénovation des commissariats, non seulement cette année mais durant tout le quinquennat, que le ministre d'État détaillera très prochainement dans les territoires concernés. Vous me permettrez de lui laisser les annonces !

À cela s'ajoute la déconcentration de 45 millions d'euros vers l'administration territoriale pour placer les moyens au plus près des besoins. Les chefs de service locaux pourront ainsi faire réaliser des travaux d'amélioration là où ils sont nécessaires.

Il ne sert à rien de nier que nombre de commissariats, comme celui d'Épernay, sont encore dans un état médiocre, voire pire. Si des travaux de réhabilitation d'urgence et de rénovation, si nécessaires, sont régulièrement réalisés, comme vous l'avez mentionné, ils ne constituent pas une solution durable.

C'est pourquoi nous avons décidé d'agir au long terme à l'aide d'une planification et de moyens solides afin de transformer cette situation, ce qui, dans un contexte d'effort budgétaire nécessaire, ne doit pas être minimisé et démontre bien une chose : le Gouvernement entend agir pour ses policiers et pour les territoires.

M. le président. La parole est à M. Éric Girardin.

M. Éric Girardin. Je vous remercie, madame la ministre, et j'espère que le dossier d'Épernay aura une issue favorable.

Données clés

Auteur : M. Éric Girardin
Circonscription : Marne (3e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 85
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 janvier 2018
Réponse publiée le : 24 janvier 2018, page 279
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 janvier 2018